

2. Les fonctions du langage

Le langage, qu'il soit verbal (mots), non verbal (gestes, regard...) ou para-verbal (intonation, accentuation...), joue un rôle fondamental dans la situation de communication, et notamment lors d'un oral où récepteur et émetteur sont en présence. Les six éléments évoqués auparavant (fiche n° 1) doivent faire l'objet de votre attention pour réussir votre oral : six fonctions du langage¹ leur sont en effet associées.

- **Fonction expressive** : soyez convaincant, dans votre ton, et sûr de vous dans la prise de parole, en affirmant avec assurance le fruit de vos recherches. Votre attitude assurée doit révéler aussi une envie de réussir.
- **Fonction conative** : vous devez « charmer » votre auditoire, le captiver, l'intéresser, faire en sorte qu'il réagisse favorablement, en montrant votre culture par exemple.
- **Fonction phatique** : vous devez garder le contact avec le destinataire, en utilisant par exemple le pronom « vous » selon les types d'oraux.
*ex. : « sur ce tableau de Renoir, comme **vous** pouvez le constater... ».*
- **Fonction métalinguistique** : définissez bien certains termes de vocabulaire lors de votre prestation, pour vérifier que vous parlez de la même chose et pour faciliter la compréhension.
- **Fonction poétique** : le niveau de langue, le ton, la voix, le choix de certains mots (pour leur son par exemple) participent à la fonction poétique d'un message oral.
- **Fonction référentielle** : vous devez montrer avec clarté à quoi renvoie votre message, établir des liens avec un mouvement culturel, expliciter des procédés littéraires...

👉 Conseils 👈

Envisagez à présent l'oral en tenant compte de toutes ces remarques :

- En tant qu'**émetteur** du message, soignez votre tenue et soyez respectueux et poli. Montrez également de l'enthousiasme et du dynamisme.
- Pour séduire votre destinataire (**récepteur**), montrez vos connaissances (pas d'impasse sur un sujet), mettez en valeur votre travail, en donnant des exemples, et pour cela, ayez un aide-mémoire (fiche n° 50). Soyez clair

1. *Ibidem.*

et convaincant dans vos propos, votre lecture et votre présentation de documents.

- Soyez « incollable » sur votre sujet (**message**), quel que soit l'oral, et sur les informations (**référent**) que vous délivrez.
- Utilisez un langage (**code**) courant voire soutenu, adoptez un ton de voix audible et convaincu, et un débit ni trop lent ni trop rapide.
- Soyez expressif dans votre présentation, mettez de l'émotion dans la lecture d'un texte ou le jeu de rôles.
- Regardez votre jury afin de garder le **contact**, introduisez votre oral par une entrée en matière qui le captive, ne perdez pas de vue le fait que c'est à lui que vous vous adressez et que c'est lui que vous devez convaincre (par le contenu) et persuader (par la façon de diffuser vos idées).

Nous essaierons de vous donner quelques « trucs » pour que vous réussissiez à établir la communication avec le jury et ainsi à effectuer une bonne présentation orale de votre sujet, ou un bon entretien.

3. Quels sont les différents types d'oraux ?

Que vous soyez au collège ou au lycée, qu'il s'agisse d'épreuves d'examens ou d'exercices proposés par votre professeur, l'oral que vous devez présenter répond à des critères différents selon sa nature. Voici les principaux types d'exercices oraux que vous pouvez être amené à rencontrer et sur lesquels des fiches plus détaillées sont consacrées dans cet ouvrage :

I. Exercices

1. L'exposé individuel (fiches n° 29 et n° 30)

- Choix du sujet : il s'agit de la présentation, devant le professeur de français et la classe, d'un sujet que vous avez proposé ou que vous avez choisi dans une liste proposée par votre professeur ou encore qui vous a été imposé.
- Type de sujet : la plupart du temps, il s'agit de sujets littéraires comme la recherche biographique sur un auteur, un courant* culturel, un genre*...
- Plan : vous devez présenter une introduction (fiche n° 13), un développement en plusieurs parties (fiche n° 11) et une conclusion (fiche n° 14) sur le sujet.
- Modalités : pour présenter votre exposé, vous avez la possibilité d'utiliser différents supports comme l'ordinateur, le rétroprojecteur... (fiches n° 25 et n° 26) mais aussi des photocopies, des affiches, des panneaux...

2. L'exposé à plusieurs

Mêmes caractéristiques que pour l'exposé individuel (sujet, plan, modalités semblables) ; mais comme vous êtes au moins deux, veillez à la répartition équitable de la parole de chacun, des tâches, et des enchaînements entre les parties... (fiches n° 31 et n° 32).

3. La présentation d'un livre

Il s'agit de présenter une fiche de lecture à l'oral :

- en évoquant l'auteur ;
- en composant un résumé ;
- en traitant des intérêts du livre ;

- en énumérant les thèmes principaux et en les analysant ;
- en brossant le portrait des protagonistes* ;
- en donnant votre avis.

Vous pouvez aussi lire quelques courts extraits (fiche n° 36) pour illustrer votre propos ainsi que commenter la couverture du livre.

4. La présentation d'un document iconographique (fiches n° 47 et n° 48)

Les documents iconographiques sont de différentes natures : tout d'abord, des images fixes comme des tableaux (exposés dans des musées), des affiches (de propagande, par exemple), des publicités, des photographies...

Mais il existe aussi des images mobiles comme des extraits de film, des films publicitaires...

Vous pouvez présenter le document ainsi :

- parler du metteur en scène, dans le cas d'un film, ou du photographe, du publicitaire, s'il est connu ;
- résumer le film ou la publicité.../décrire le thème de la photographie, ou du tableau, de l'affiche ;
- présenter quelques extraits en étudiant la scène, la façon dont elle est filmée (cadrage, lumière, musique...), étudier les lignes, la composition, les couleurs, la lumière du tableau, de l'affiche ou de la publicité ;
- énumérer les intérêts du document, le message de la publicité... ;
- donner votre avis en argumentant.

5. La mise en scène d'un extrait de texte littéraire (fiches n° 34 et n° 35)

Vous êtes souvent amené, au collège notamment, à apprendre un extrait de pièce de théâtre et à le jouer avec un ou plusieurs camarades. En fait, tout texte littéraire peut se mettre en scène et se jouer, seul ou à plusieurs.

Seront valorisés le jeu, la mise en scène, les costumes, la mémorisation, la mise en place d'un décor... (fiche n° 35).

II. Épreuves de baccalauréat

1. Les Travaux Personnels Encadrés (TPE)

Il s'agit d'une épreuve orale réalisée à plusieurs (trois à quatre personnes) qui consiste, dans un premier temps, à présenter un travail de groupe (mise en

scène, exposé, présentation d'un site créé par vous, maquette, vidéo que vous aurez réalisée...) et, dans un second temps, à répondre aux questions du jury.

2. Les *Épreuves Anticipées de Français (EAF)*

L'épreuve orale dure vingt minutes et se compose de deux parties :

- *I^e partie*

Durant dix minutes, vous devez analyser un texte (dans la majorité des cas, déjà vu en classe), selon certaines modalités (introduction, analyse du texte organisée en parties et paragraphes, illustration par des exemples extraits du texte, conclusion).

- *II^e partie*

Durant dix minutes, vous devez répondre aux questions de l'examineur, ciblées sur un programme précis : il s'agit d'un entretien.

L'ensemble de ces exercices ou épreuves orales fait l'objet de fiches (fiches n° 29 à n° 49) présentant pour chaque oral : la préparation, la réalisation et les critères d'évaluation*.

4. Avant tout : se poser les bonnes questions

Vous devez préparer votre oral, et pour cela, connaître les exigences de l'entretien ou de l'épreuve que vous devez passer, ainsi que les qualités qui pourront être retenues par votre interlocuteur (ou récepteur) : le jury. Ainsi, il faut se poser les bonnes questions avant de se préparer, pour anticiper :

I. Quelles connaissances avoir ?

Renseignez-vous, auprès de vos professeurs par exemple, pour connaître les modalités de l'oral que vous allez préparer.

ex. : une biographie – un livre – un courant artistique – un savoir technique (figures de style*, registres*...) nécessitent des recherches variées et différentes.*

II. Quelles compétences sont exigées ?

Les consignes sont importantes : analysez bien leurs sens (fiche n° 6).

ex. : analyser le style d'un texte – développer des réponses à des questions – comparer deux textes – décrire une image..., autant de consignes distinctes.

III. Quel profil recherche votre interlocuteur ?

Les exigences du jury diffèrent selon le type d'oral ou d'entretien passé.

ex. : réaliser un exposé seul sur la présentation d'un film, présenter un site créé par vous et votre groupe dans le cadre des TPE ou présenter une analyse de textes* requièrent des compétences et des qualités différentes.*

IV. Quels critères d'évaluation* ?

Le jury évalue votre oral en tenant compte d'un certain nombre de critères comme le respect du temps, la clarté des propos, la richesse de vos recherches... autant de critères d'évaluation* dont certains sont récurrents, quel que soit l'oral passé, mais dont d'autres restent spécifiques à tel oral. Des tableaux récapitulant les critères d'évaluation* sont proposés dans cet ouvrage selon l'oral concerné (fiches n° 33, n° 35, n° 40, n° 45, n° 46 et n° 49).

V. Quel type d'oral ?

Il faut vous renseigner sur le type d'oral (fiche n° 3) que vous allez préparer pour en connaître les modalités.

VI. Qui allez-vous rencontrer ?

Le jury qui vous évalue appartient au corps enseignant : il s'agit d'un professeur de français qui a demandé à la classe de réaliser une mise en scène, un exposé, une présentation de livres, de films, de tableaux... Pour les épreuves du baccalauréat, ce n'est pas votre professeur et vous ne le connaissez pas. Pour l'EAF*, il s'agit d'un enseignant de lettres ; pour les TPE*, le jury est composé de deux enseignants selon les deux matières dont traitent vos TPE* (histoire/sciences physiques – français/arts plastiques...).

VII. Épreuve individuelle ou travail de groupe ?

La façon d'organiser les recherches et le déroulement de l'oral en seront différents selon la répartition de la parole et des tâches de chacun : un travail de groupe nécessite une répartition des tâches, un planning pour se rencontrer et se fixer des objectifs et un entraînement oral pour que chacun puisse s'exprimer équitablement (fiches n° 31, n° 32, n° 37 et n° 39).

5. Vous et le public

Tout oral se déroule devant **un public**, plus ou moins nombreux (la classe, par exemple), ou devant un **jury composé d'un ou de plusieurs professeurs** qui vous évaluent (votre professeur ou un jury inconnu, lors des épreuves du bac). Lorsque vous vous présentez devant eux, faites attention :

- **à votre tenue :**
 - À *éviter* : la trop grande décontraction (pas de tenue de « plage », tongs, bermuda...) – la tenue négligée (propreté douteuse) ou trop provocante (ex. : grand décolleté pour les filles, tee-shirt très court, maquillage voyant...).
 - À *privilégier* : une tenue simple, correcte et confortable, qui n'attire pas l'œil.
- **à votre présentation :**
 - N'oubliez pas de saluer le jury (« bonjour Madame,... Monsieur »), quand vous arrivez et quand vous repartez, surtout pour les examens de l'EAF* et des TPE*. Pour les TPE*, présentez-vous également (nom, prénom et rôle que vous jouez s'il s'agit d'une mise en scène).
- **à votre attitude :**
 - À *éviter* : ne gardez pas le nez sur vos notes, et ne les lisez pas non plus, sans regarder le jury ou le public, ne fixez pas votre auditoire, ne tenez pas vos notes (vous risquez de faire trembler la feuille et de vous dissimuler derrière !), ne vous désintéressez pas de la prestation de vos camarades, quand il s'agit d'un exposé à plusieurs ou des TPE*.
 - À *privilégier* : regardez le jury, tout en ayant un œil sur vos notes, posez-les sur la table (analyse de textes de l'EAF*), soyez attentif aux prestations de vos camarades (exposé à plusieurs).
- **à votre gestuelle :**
 - À *éviter* : ne restez pas statique et assis (pour un exposé ou les TPE*), ne paraissez pas artificiel en surjouant dans une mise en scène ou en exagérant.
 - À *privilégier* : tenez-vous debout, en regardant le jury, en montrant si besoin le tableau, l'écran ou l'affiche ; pour un jeu de rôle, il est évident que vous ne pouvez pas rester figé : vous devez jouer le rôle qui vous est assigné (fiches n° 34 et n° 35).